



**FO DGFIP RHONE**  
**165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03**  
**Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10**

**3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02**  
**Tél : 04 72.40.77.12**  
[fo.drifip69@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip69@dgifp.finances.gouv.fr)

## **Compte rendu de la CAP Filière GP du 11 juillet 2013 :** **mouvement au 01/09/2013**

Les représentants FO DGFIP sont attachés au respect des règles de gestion définies par la Direction Générale et sont intervenus pour que ce mouvement de mutation respectent celles-ci :

- Priorité absolue aux demandes de mutation à l'ancienneté de la demande (cela concerne toutes les demandes faites avant juillet 2011 et non encore satisfaites à ce jour : 1 demande en instance),
  - Les demandes faites en 2013 pour le mouvement du 01/04/2013, qui n'ont pas été satisfaites, restent valables pour le mouvement du 01/09/2013, sauf avis contraire des agents concernés. Suite au GT sur les règles de mutation et demande de la part de notre délégation, un mèl a systématiquement été envoyé à tous les agents concernés.
  - La règle de l'ancienneté administrative,
  - Les règles de priorité définies lors du dernier Comité Technique Local pour la création du SIP de LYON EST :
- les agents en charge du recouvrement de la trésorerie de Meyzieu bénéficient d'une priorité d'affectation au SIP de Lyon Est,
  - les agents affectés au SIP de Lyon Bron bénéficient d'une priorité d'affectation sur les missions « accueil » et « gestion » de ce SIP.

### **CHIFFRES CLES DE CE MOUVEMENT**

- 7 agents quittent le département,
- 18 agents ont cessé leur fonction (départ à la retraite, promotion...),
- 24 demandes de mutation ont été formulées dont 5 à titres obligatoire,
- 5 agents arrivent dans le département au titre du mouvement national,
- 1 reliquat d'une demande de mutation à l'ancienneté de la demande.

### **L'effectif théorique de la catégorie C dans le département est de 295 agents (130 en Direction et 165 pour Gestion des Comptes Publics).**

- Dans le cadre des demandes de mutation « ancienneté de la demande », la seule demande en instance n'a pu être satisfaite. Restera donc 1 demande à apurer.
- Nous avons ensuite abordé les demandes de mutation à l'ancienneté administrative en tenant compte des règles de priorité définies lors du dernier Comité Technique Local pour la création du SIP de LYON EST :
  - 3 agents de la trésorerie de Meyzieu seront affectés à la trésorerie spécialisée SPL de Meyzieu,
  - 1 agent du SIP Lyon Bron est affecté au SIP Lyon Bron Gestion,

- 8 agents sont affectés en Gestion des Comptes Publics (1 à Vaugneray, 1 à Lyon Municipale, 1 au CFP d'Oullins, 1 au SIP de Villeurbanne, 1 au SIP Lyon 3 Gestion, 1 au SIP Lyon Presqu'île Gestion et 2 aux HCL),
- 6 agents sont affectés en Direction (5 au service Dépense et 1 au CSP Chorus),
- 6 demandes ne sont pas satisfaites.

Les représentants FO ont voté **POUR** car les règles du mouvement ont été respectées.

Après le vote, le président nous indique que le respect strict de ces règles de mutation entraîne une situation très préoccupante : 19 vacances d'emplois sont concentrées sur 4 structures (RF HCL, trésorerie de Rillieux, Lyon amendes et CFP Vaulx en Velin).

Aux HCL la situation est très grave : 11 vacances en C !!!

## INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons été informés des affectations en direction des agents pour la filière FF au 01/09/2013 :

- 3 titulaires affectés au SFACT (2 d'entre eux) et 1 au CSP,
- 3 ALD affectés au service RH, SIP Lyon Bron accueil et SIP Lyon 4 Caluire.

En fin de séance, le président nous informe d'une décision du Directeur Régional : en regard de la situation désastreuse aux HCL, un différé d'affectation de 2 mois est appliqué pour les 3 agents quittant cette structure.

Une demande a été faite à la DG pour une arrivée massive d'agents stagiaires suite à l'appel de la liste complémentaire du concours commun externe de la catégorie C.

Lors de la CAP du 2 juillet, le président avait attiré notre attention sur le nombre important de détachements dans notre département. Leur nombre va donc être limité au 1<sup>er</sup> septembre à 9 au lieu de 16 actuellement.

### Les représentants FO DGFIP

Rémy ALEMAN

Fabrice BESSON

#### **Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :**

- **pour agir dans l'indépendance**
- **pour obtenir rapidement des informations sûres et précises**
- **pour mener une action revendicative clairement définie, non démagogique, destinée à aboutir sans casser l'outil de travail**
- **pour faire vivre la vraie solidarité aux Finances Publiques**

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... PRENOM : ..... GRADE : .....

AFFECTATION : .....

déclare vouloir adhérer à FO DGFip

Fait à .....le.....

(signature)

